



A U B I N D.

Menuiserie - Charpente - Escalier

LA CERLANGUE Tel : 35-20-62-44

B R E A R D J.P.

Garage - Carrosserie  
Dépannage 24H sur 24H  
Poids lourds - Véhicules légers  
Passage au marbre

LA CERLANGUE Tel : 35-20-16-97

C O T E J.P.

Exploitation forestière des bois normands  
Sciage à façon

LA CERLANGUE Tel : 35-20-60-40

C O U T E L L E D.

Installation domestique - Electro-ménager  
Chauffage par plancher chauffant ou accumulation  
Eclairage public - Matériel pour collectivités

LA CERLANGUE Tel : 35-20-58-66

D R O N Y J.P.

Garagiste  
Toutes réparations  
Ventes véhicules neufs et occasions

LA CERLANGUE Tel : 35-20-60-69

F E U I L L O L E Y P.

Entrepreneur en maçonnerie

LA CERLANGUE Tel : 35-20-02-16

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter comme chaque année, les travaux réalisés, les projets en cours d'étude mais aussi quelques initiatives nouvelles notamment dans le domaine social, ainsi que le fonctionnement du nouveau conseil municipal, avec les attributions respectives de chaque conseiller et les nouvelles permanences de mairie.

En ce qui concerne les dernières élections municipales, nous renouvelons nos remerciements aux électeurs pour nous avoir exprimé une confiance sans ambiguïté. Pour ma part, je remercie le conseil municipal de son soutien réaffirmé.

Sachez que pendant les six années à venir, nous resterons à l'écoute de vos problèmes et de vos suggestions. Nous continuerons à gérer la commune de manière raisonnable, tout en poursuivant l'action d'aménagement des équipements scolaires, sociaux et collectifs.

L'année 1989 a été marquée également, par le changement de secrétariat. Je renouvelle mes remerciements pour le travail effectué conjointement à Monsieur et Madame DELAITRE et nous accueillons avec plaisir, notre nouvelle secrétaire Madame SYRIEX, qui répond déjà efficacement aux besoins de la commune.

1990 nous voit déjà préoccupés par le dossier Thann et Mulhouse et vous trouverez dans ce bulletin les positions du conseil municipal et du comité de défense.

Je vous souhaite une bonne lecture et permettez-moi de vous présenter, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour l'année 1990, qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter.

D. MARTIN

# DEPOT THANN et MULHOUSE

## Position du Conseil Municipal

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4-01-90

Le Conseil Municipal renouvelle son refus de voir le dépôt Thann et Mulhouse implanté au pied des falaises et à proximité des sources.

Après visite d'un site semblable, les conseillers municipaux sont unanimes pour considérer la mise en place du dépôt à cet endroit comme inacceptable et impensable.

Devant la contrainte réglementaire imposée par les services de l'Etat de créer ce dépôt, le Conseil Municipal fait les propositions suivantes :

1°) Utiliser le site de la carrière de la cimenterie Lagarge pour stocker tout ou partie des rejets prévus.

2°) Ou réaliser ce dépôt non au NORD du canal de Tancarville mais au SUD.

Cette implantation au Sud n'éliminerait pas totalement les effets négatifs sur l'environnement d'un tel projet, mais le risque potentiel de polluer les sources proches soit par le sol, soit par ruissellement superficiel serait définitivement écarté.

Concernant le dépôt implanté sur la commune d'Anneville Ambourville, les membres du conseil municipal ont pu constater que les assurances et les certitudes des experts s'étaient avérées malheureusement inexactes.

De ces assurances et de ces certitudes, nous n'en voulons pas et ce risque majeur ne doit pas être pris.

L'implantation du dépôt au Sud permettrait également d'atténuer les nuisances profondes au niveau esthétique et préserverait notamment l'aspect des falaises, répertoriées sites protégés sur les plans d'occupation des sols.

Il faut rappeler que l'Etat est propriétaire de 483ha au Sud du canal, sur la commune de la Cerlangue, terrains qui sont gérés par le Port Autonome.

Nous ne voyons donc pas pourquoi notre solution ne pourrait pas être retenue, d'autant que cette proposition n'entraîne pas de surcoût pour l'entreprise Thann et Mulhouse.

Les accès, quant à eux, restant identiques :

- Proximité du canal pour les barges
- Pont du Hode
- Route de liaison

Le conseil municipal unanime lance un appel au bon sens et à la logique, à la bonne foi et à l'objectivité pour que les pouvoirs publics et la société Thann et Mulhouse acceptent de considérer et d'étudier nos propositions.

Propositions qui ne se contentent pas d'être négatives mais bien au contraire qui sont constructives et nous espérons donc une réponse favorable.

Nous comprenons bien sur, les motivations du Comité de défense.

Nous demandons à toutes les communes adhérentes au syndicat d'eau de la Cerlangue de nous soutenir ainsi qu'à toutes les communes du canton de St Romain de Colbosc.

Nous faisons appel à Monsieur CASTAGNET : Président du SIVOM, Monsieur MERVILLE : Conseiller Général et Monsieur DHAILLE : Député pour nous soutenir dans cette démarche de bon sens et de logique.



966. LA CERLANGUE (Seine-Inf.) — Route de Tancarville

# EVOLUTION DE L'AGRICULTURE

## A

### LA CERLANGUE

#### A) GENERALITES

- Superficie totale : 2793 ha
- SAU (Surface Agricole Utilisée) : 115 ha
- Nombre d'exploitations : 47 dont 20 à temps complet
- SAU moyenne par exploitation dont le siège est sur la commune 24,6 ha

#### B) UTILISATION DU SOL

	<u>SUPERFICIE</u>		
	<u>1970</u>	<u>1979</u>	<u>1988</u>
- Céréales-----	205	194	259
- Cultures industrielles-----	15	25	85
- Leg. Secs YC protéagineux-----	0	0	42
- Fourrages en cult. ppale-----	110	140	147
- Superf. toujours en herbe-----	963	830	609
- Jach. et jardins familiaux-----	1	0	1
- Superf. Agricole Utilisée-----	1356	1197	1154
- Terres labourables-----	331	367	533
- Superf. faire valoir direct-----	20,2 %	26,1 %	32,2 %
- Blé tendre-----	95	85	148
- Orge et escourgeon-----	16	63	66
- Betterave industrielle-----	10	12	26
- Colza-----	2	9	46

#### C) LES PRODUCTIONS ANIMALES

### C) LES PRODUCTIONS ANIMALES

	<u>EXPLOITATIONS</u>			<u>EFFECTIF</u>		
	1970	1979	1988	1970	1979	1988
-Vaches laitières----	56	35	20	588	526	430
-Vaches nourricières-	4	13	8	13	51	42
-TOTAL BOVINS----	62	48	34	2187	2162	1649
-TOTAL CAPRINS---	12	4	7	32	16	13
-Brebis mères-----	15	19	16	81	110	103
-TOTAL OVINS----	16	19	16	181	145	121
-Truies mères-----	7	2	0	26	21	0

### D) EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE EN SUPERFICIE AGRICOLE UTILISEE

	<u>EXPLOITATIONS</u>		
	1970	1979	1988
-Moins de 5 ha (YC 0 ha )----	11	7	15
-5 à moins de 10 ha-----	10	8	4
-10 à moins de 20 ha-----	18	12	9
-20 à moins de 35 ha-----	11	10	4
-35 à moins de 50 ha-----	12	6	8
-50 ha et plus-----	4	7	7
-TOTAL-----	66	50	47

### E) AGE DES CHEFS D'EXPLOITATION

	<u>EFFECTIF</u>		
	1970	1979	1988
-Moins de 35 ans-----	3	4	5
-35 à 49 ans-----	28	13	12
-50 à 54 ans-----	6	5	11
-55 à 59 ans-----	6	12	4
-60 à 64 ans-----	15	5	4
-65 ans et plus-----	8	11	11
-TOTAL-----	66	50	47

L'observation des résultats de ce recensement fait apparaître une évolution de l'agriculture, qui d'ailleurs s'est amorcée à partir des années 1970. Cette évolution est surtout caractérisée par :

- un accroissement du % de SAU cultivée
- une diminution des élevages laitiers mais en même temps, un accroissement de la taille des troupeaux ( de 11 à 25 ).
- l'élevage perd du terrain au profit des productions végétales. A la Cerlangue, nous notons un net accroissement des surfaces en céréales, cultures industrielles et protéagineux. Dans le même temps, les surfaces en herbe régressent ( -221 ha en 10 ans )
- nous observons qu'il existe dans notre commune, de nombreuses petites exploitations ( 19 ont moins de 20 ha ) mais aussi un âge élevé des exploitants ( 30 ont plus de 50 ans ). Ceci semble correspondre au fait que de nombreux exploitants exploitent en double activité ou en complément de retraite.
- avec une surface moyenne par exploitation de 24,6 ha, les exploitations de la Cerlangue sont légèrement en dessous de la moyenne départementale, mais cela s'explique par l'importance de la double activité liée à la proximité des bassins d'emplois.

La commune de la Cerlangue reste une commune agricole, puisque un quart des actifs travaille dans ce secteur. On remarque cependant, des évolutions très nettes du niveau des productions avec l'accroissement des cultures de vente et la diminution de l'élevage liés en partie à l'accroissement de la superficie des exploitations dont l'agriculture est la seule ressource; par contre, on note une amélioration des équipements et une tendance à la spécialisation des exploitations.



# **LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE C.C.A.S. ex B.A.S.**

Au lendemain des élections du mois de Mars, le CCAS a été renouvelé. Il est composé de :

- Membres du Conseil Municipal

Mrs D. MARTIN - P. VIEVARD - Mme  
LHERYENAT - Mrs D. LEMESNAGER - J.P.  
BREARD.

- Membres extérieurs

Mmes L. AUVRAY - C. DELAITRE - Mrs  
M. AUBRY - A. HAUGUEL

Lors de la première réunion du 18 Mai, le CCAS a défini ce que devrait être son action pendant la durée de son mandat, à savoir: " être présents auprès des habitants de La Cerlangue en difficultés".

Afin d'être efficaces dans cette présence, il était important de connaître les Services d'Aide qui existent dans le canton de St Romain.

En Novembre, le docteur LABBE est venu nous informer de tout ce qui fonctionnait, ainsi que les personnes à contacter dans le secteur. Vous trouverez dans ce livret, la liste de ces services.

Si vous connaissez des personnes en difficultés ou si vous l'êtes vous-mêmes n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie. Il est le lien entre vous et notre commission. Nous espérons pouvoir répondre aux différents besoins qui peuvent se présenter.

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES

- Emilie	HEBERT	20-01-89
- Claire	PIQUENOT	28-01-89
- Sébastien	CALAIS	22-04-89
- Agathe	AUBRY	03-05-89
- Joseph	DUHAMEL	24-05-89
- Quentin	RODRIGUES	11-06-89
- Benjamin	JEAN	13-07-89
- Alexandre	ANDRIEU	25-07-89
- Vincent	AUGER	20-09-89
- Pauline	MEISNER	04-10-89
- Robin	MEISNER	04-10-89
- Paul	VASSE	06-10-89
- Noémie	CAPEL	15-10-89
- Cécile	AUBIN	16-10-89

### DECES

- Rémy	BRUMENT	26-02-89
- Rose Marie	EBERLE	01-05-89
- Léon	GODEFROY	02-05-89
- Christiane	COLLEN	13-05-89
- René	DEBRAY	11-07-89
- Jules	RUBY	05-08-89
- Gaston	LEFRANCOIS	29-08-89
- Thierry	HOUARD	02-09-89

### MARIAGES

Antoine LANGLOIS et Nathalie	BERTIN	24-06-89
Jacques SELLE et Marie Paule	LEMIEUX	30-09-89
Jean Michel LAIR et Nathalie	LETHUILLIER	14-10-89



# NECROLOGIE

Le 6 Mai, LA CERLANGUE rendait un dernier hommage à Monsieur Léon GODEFROY, ancien maire, décédé le 2 Mai 1989.

Né en 1905 à Criquetot-l'Esneval, il s'établit agriculteur à Bléville, puis après cinq années de captivité, il arrive à La Cerlangue pour succéder à son père, à la ferme de la Forge.

En 1953, il entre au Conseil Municipal, puis élu maire en 1959, il occupera cette fonction jusqu'en 1977.

Nous garderons de Monsieur GODEFROY, le souvenir d'un homme droit, qui oeuvra avec tout son coeur, pour le bien de sa commune.

La municipalité renouvelle ses sincères condoléances à Madame GODEFROY.

Nous aurons également une pensée pour ceux qui nous ont quitté cette année et que leur famille trouve ici, l'expression de nos sincères condoléances.

# SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Les élections municipales ont permis le renouvellement de tous les représentants au sein des syndicats inter-communaux.

En ce qui concerne le syndicat d'eau et d'assainissement de la Cerlangue, le nouveau bureau se compose comme suit:

- Président : D. MARTIN
- Vices-Présidents : J. LECLERC - G. DUVAL
- Secrétaire : M. CASTAGNET

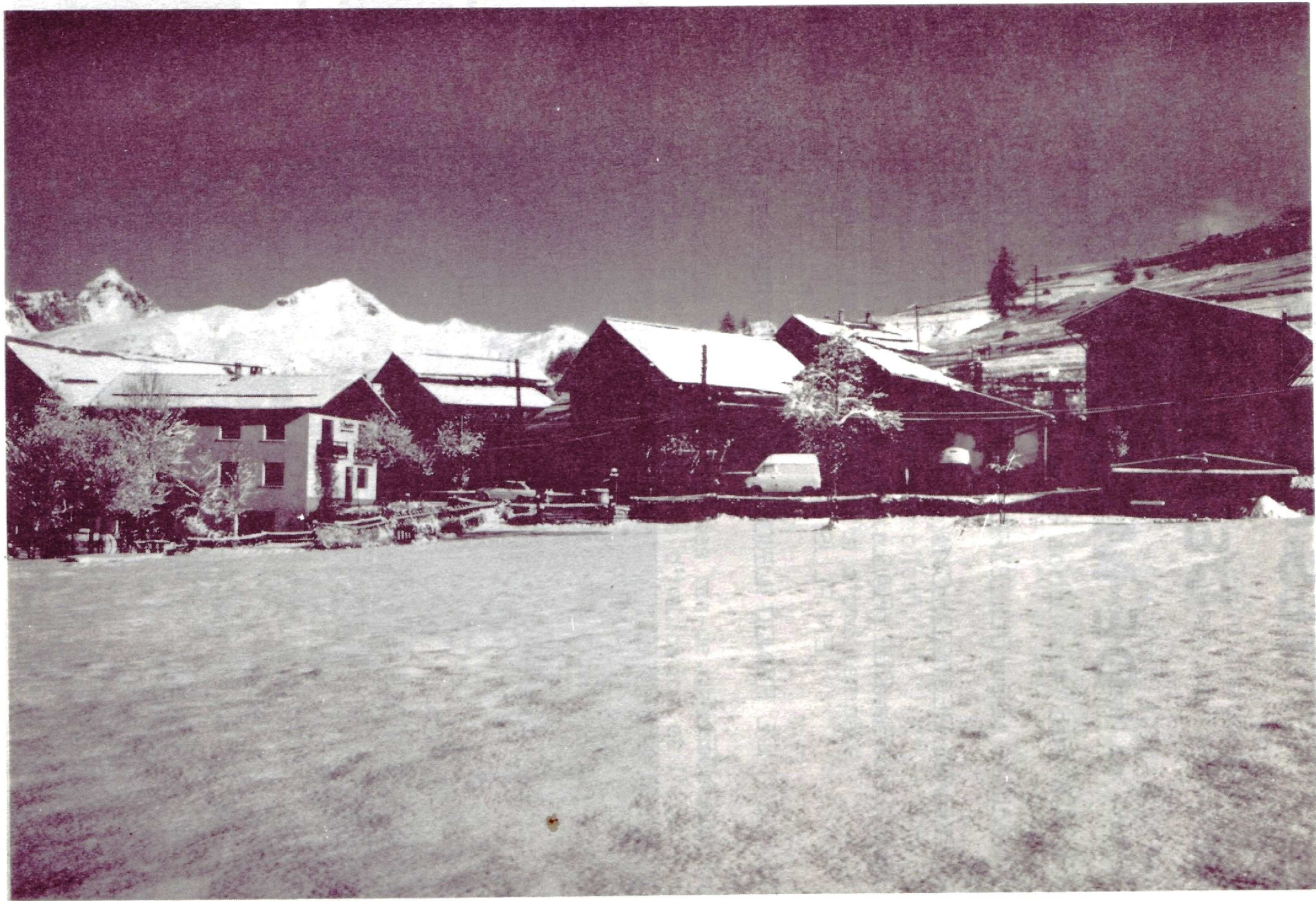
Le secrétariat administratif du syndicat est assuré par Mme DELAITRE, à cet effet, un poste à temps partiel a été créé.

Vous vous apercevrez que le coût de l'eau sera valorisé cette année de l'ordre de 10% de plus que le coût de la vie. En effet, les ressources du syndicat diminuaient progressivement, et après une étude comparative minutieuse sur 8 ans, nous nous sommes aperçus que le prix de l'eau n'avait pas suivi le coût de l'indice INSEE. Ce réajustement rattrape uniquement le volant de l'inflation non reporté.

La demande de subvention pour les tranches d'assainissement de St Vigor et de St Jean d'Abbetot a été renouvelée en 1989 (demandée déjà en Février 88). Nous espérons donc un accord de financement pour début 1990.

Fin 89 aura vu la réalisation de la 2ème tranche d'assainissement de St Vincent de Cramensnil, pour un montant de 1 000 000 de F.

Un effort important a été réalisé afin de créer un creux d'écoulement pour les excès d'eau du captage à Cressenval, mais l'utilisation de ce creux est difficile, avec les barrages réguliers effectués par certains agriculteurs qui mettent ainsi en danger le captage. Nous réaffirmons notre souhait de voir ce creux en permanence libre et dégagé.



# LES CLASSES DE NEIGE DE MARS 1989

DU 28 FEVRIER AU 22 MARS, LES ELEVES,  
LES ELEVES DES CE2, CM1, CM2 ETAIENT EN CLASSE DE NEIGE  
A MOLINES EN QUEYRAS.

EN PLUS DE LA PRATIQUE DU SKI DE PISTE  
ET DU SKI DE FOND, ILS ONT PU DECOUVRIR LA MONTAGNE  
ET RACONTENT....



## MOLINES ET QUELQUES DATES

Molines-en-Queyras est à 1760m d'altitude.

Gaudissart, La Rua, Pierre-Grosse, Le Coin, Fonjillarde en sont les hameaux.

Le nombre d'habitants en 1836 était 1050, 244 en 1968 et 375 en 1981. De 1836 à 1968, il y eut l'exode rural, de 1968 à 1981, le développement du tourisme.

A Molines, on compte 16 agriculteurs dont 8 à temps partiel; 8 artisans.

L'Aigue-Blanche, le torrent qui traverse Molines va rejoindre les gorges du Guil.

Au 8ème siècle, on appelait en latin: Mullinaricii, ce qui signifie soit "Moulins" soit "Terres molles".

En 1960, ce fut la construction du premier télésiège. En 1982, le clocher a été refait à la suite d'une tempête.

## LES MAISONS DE L'ANCIEN TEMPS

Jusqu'au XXème siècle, les rez-de chaussée étaient faits en maçonnerie: là étaient les pièces d'habitation et l'étable où l'on mettait les animaux pour avoir plus chaud. La partie haute s'appelle la fuste, c'est une sorte de grenier ouvert où l'on mettait à sécher le fourrage, les céréales. On le faisait pendant la belle saison, avant l'hiver. Les gouttières sont en bois, les troncs sont équarris.

Les toits sont en "dozes" de mélèze aux joints recouverts.

## LES ARBRES

Le mélèze sert à faire de la menuiserie, le pin cembro des meubles. Le pin sylvestre pousse en montagne, le frêne dans les villages. En montagne, il y a beaucoup de mélèzes. Le pin cembro à cinq aiguilles, le pin sylvestre deux; le mélèze a des aiguilles qui tombent à l'automne.

A 2000m, la forêt ne pousse plus; au-dessus, ce sont les alpages: des prés pour les animaux.

## PROMENADE DANS MOLINES-EN-QUEYRAS

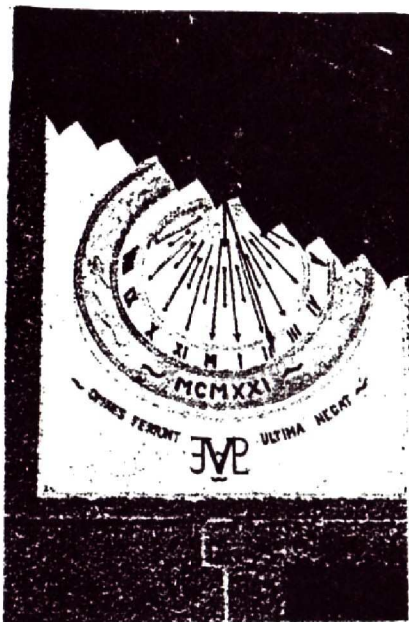
La fuste, dont les palines sont souvent différentes, permettait aux paysans de faire sécher l'orge et le seigle: la belle saison était très courte.

Le cadran solaire servait aux paysans qui n'avaient ni montre ni horloge car ils étaient trop pauvres.

Sur les versants ensoleillés, l'adret, il y a peu de mélèzes, la neige reste moins longtemps. Sur les versants froids, l'ubac, c'est le contraire.

Au nord, se dresse le pic de Rochebrune. L'été sa roche est brune. Au sud, les montagnes forment une ligne de crêtes.

Les panneaux en bois de mélèze, à l'entrée du village indiquent les différents services de la Commune et les directions au départ de Molines.



LE FOUR COMMUNAL

A Saint-Véran et à Abriès, il y a encore un four. Pour faire le pain, il faut préparer de la pâte et la laisser lever pendant une heure. Il faut que la température soit à 200°, pas plus pour que la pain soit bien cuit. Pour mettre le pain, on emploie une grande pelle. Le plafond du four est en voûte.



## COMMENT FABRIQUER LES JOUETS EN BOIS

Avec une scie, le fabricant découpe le dessin; il s'arrange pour que les morceaux du puzzle soient triangulaires. Le jouet obtenu, le fabricant met les morceaux des puzzles dans un tonneau avec des petits morceaux de bois pour arrondir les angles.

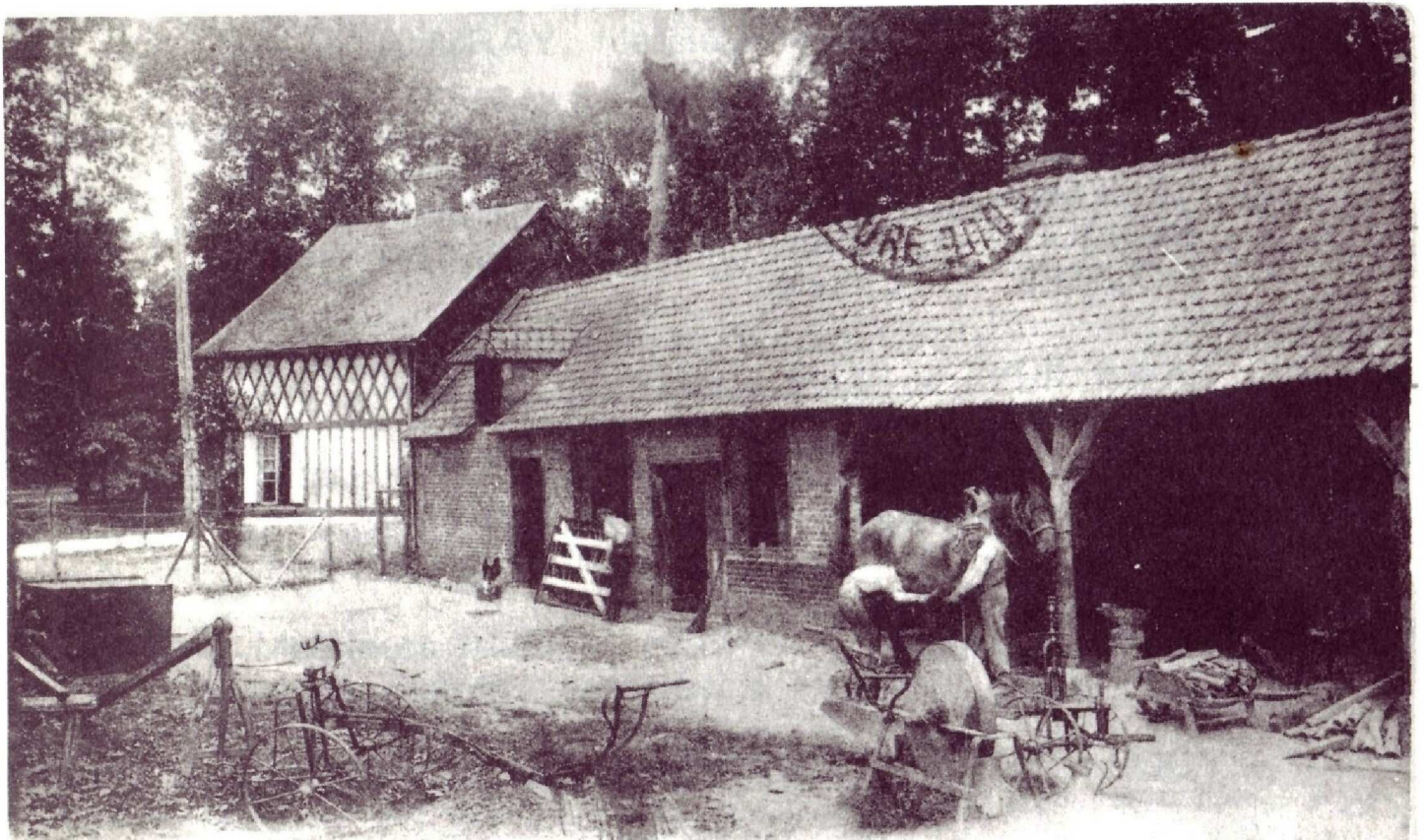
Enfin, il peint les jouets avec de la peinture non toxique.

Après, le fabricant met les jouets en vitrine pour les vendre.

## COMMENT FABRIQUE-T-ON LES JOUETS EN BOIS DECOUPE?

Le fabricant de jouets en bois utilise une grosse machine "un combiné" qui a six utilisations (scie circulaire, dégauchisseuse, raboteuse, toupie et mortaiseuse). Il emploie une scie à ruban et une ponceuse.

" Maintenant, on va fabriquer un jouet! ". Florent a pris un gabarit et a tracé un chamois sur un bois de 2cm d'épaisseur. Il l'a découpé et mis en puzzle. Il a poncé pour que le bois soit plus lisse.



477 La CERLANGUE (S.-Inf.) - La Forge

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur MARTIN didier, maire.

reçoit les administrés le mercredi à partir de 18H.

### Permanence des adjoints

Monsieur AUBRY François ( voirie, travaux voirie, cimetière )  
le Jeudi de 17 à 19H.

Madame COTE Nadine ( gros travaux, éclairage public )  
le Jeudi de 17 à 19H.

Monsieur VIEVARD Pierre ( action sociale, salle polyvalente )  
le Mercredi de 10 à 12H.

Madame L'HERYENAT Mireille ( information, 3ème âge )  
le Mardi de 10 à 12H.

### Les conseillers municipaux

Messieurs BREARD	Jean-Pierre
DEBRAY	Eric
GAUTIER	Jean-Paul
HENRY	Daniel
HAUZAY	François
LEGOY	Louis
LEMESNAGER	Daniel
RENAULT	Daniel
ROUSSEL	Claude

---

---

Heures d'ouverture de la mairie au public :

Mardi et Mercredi de 10 à 12H

Jeudi de 15 à 19H

TELEPHONE : 35-20-50-56

## LES RESPONSABLES DE COMMISSION

Monsieur MARTIN, maire, est membre titulaire de toutes les commissions.

- SIVOM de Saint Romain : Messieurs HAUZAY et RENAULT
- Commission travaux de SIVOM : Monsieur VIEVARD
- Syndicat de ramassage scolaire : Madame COTE et Monsieur HENRY
- Syndicat électrique : Messieurs VIEVARD et HAUGUEL
- Syndicat d'eau : Messieurs HAUGUEL et BREARD
- SIVU ( parc d'activités du canton de Saint Romain ) : Messieurs MARTIN et LEMESNAGER

### Commissions communales

- C.C.A.S. ( ex B.A.S ) : Messieurs VIEVARD, LEMESNAGER, BREARD, Madame L'HERYENAT.  
Membres extérieurs : Mesdames DELAITRE et AUVRAY, Messieurs HAUGUEL et AUBRY.
- Plan d'occupation des sols : Messieurs VIEVARD, ROUSSEL, HENRY, HAUZAY, Madame L'HERYENAT.  
Membres extérieurs : Messieurs PENHOAT et BAILLEUL.
- Les finances : tout le Conseil Municipal  
Membre extérieur : Madame LEBRUMENT
- Travaux : Madame COTE, Messieurs ROUSSEL, LEGOY, HENRY,  
Membres extérieurs : Messieurs PENHOAT et AUBER
- Voierie : Messieurs AUBRY, RENAULT, DEBRAY, HENRY, BREARD  
Membre extérieur : Monsieur AUBER
- Salle polyvalente : Messieurs VIEVARD, DEBRAY, LEGOY

# GUIDE DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser ?	Pièces à fournir
Passeport (valable 5 ans)	A la Mairie. Délai de délivrance : 12 à 15 jours	Carte d'identité ou passeport Justification de domicile Deux photos récentes
Duplicata de livret de famille	A la Mairie du lieu de mariage	Déclaration de perte ou en cas de divorce
Carte d'électeur (inscription sur les listes électorales de la commune)	A la Mairie du domicile toute l'année	Extrait de naissance, ou livret de famille, ou carte d'identité plus justification de domicile
Copie conforme	A la Mairie du domicile	Présenter original et copie
Légalisation de signature	A la Mairie du domicile	Signature à faire à la Mairie
Permis de chasser	Délivré par la Préfecture	Imprimé à retirer à la Mairie
Visa de permis de chasser	Délivré par la Mairie	Attestation d'assurance Timbre Fédération de chasse
Extrait de naissance	A la Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms, date de naissance
Extrait de mariage	A la Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms, date de mariage
Extrait de décès	A la Mairie du lieu de décès	Nom, prénoms, dates de naissance et de décès
Fiche d'Etat Civil et de nationalité française	A la Mairie du domicile	Livret de famille ou extrait de naissance et carte nationale d'identité
Casier judiciaire	Ministère de la Justice Casier Judiciaire 44079 NANTES Cedex	Envoyer fiche état-civil et enveloppe timbrée
Certificat de nationalité	Au greffe du tribunal d'Instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française. Livret de famille
Carte d'identité valable 10 ans	A la Mairie. Délai de délivrance : 10 à 12 jours	Deux photos récentes. Un timbre fiscal à 115 F. Livret de famille ou extrait de naissance même pour renouvellement
Autorisation de sortie du territoire métropolitain pour les mineurs	A la Mairie du domicile au moins 24 h à l'avance	Livret de famille présenté obligatoirement par le père ou la mère du mineur
Déclaration de naissance	A la Mairie du lieu de naissance dans le délai des 3 jours ouvrables qui suivent le jour de la naissance	Certificat du docteur ou de la sage-femme. Livret de famille ou carte d'identité
Déclaration de décès	A la Mairie du lieu de décès dans les 24 h	Certificat médical. Livret de famille ou carte d'identité
Publication de mariage	A la Mairie 1 mois avant la date du mariage	Extrait d'acte de naissance des futurs époux. Certificats médicaux. (Pour les étrangers, se renseigner à la Mairie)

# LES SERVICES SOCIAUX DU CANTON DE ST ROMAIN DE COLBOSC

## AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

- Aide à la famille par des travailleuses familiales:  
Contacter : Mme CAHIERRE 35-20-58-72  
Mme FRANQUE 35-20-90-22

## MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES

- Hospitalisation à domicile avec contrôle médical  
Décision : Médecin traitant en coordination avec  
l'hôpital de St Romain

## ASSOCIATION EN FAVEUR DES PERSONNES DU 3ème AGE

- Comité Aide-ménagère  
Aide-ménagère à domicile des personnes âgées  
Contacter : Secrétariat - Permanences  
Lundi, Mardi, Vendredi 10h - 12h  
Vendredi 14h - 17h
- Coordination - Information - Services  
Aide à la constitution de dossier et tous renseignements  
Contacter : Mme LECOUTRE 35-20-75-74
- Garde à domicile pour personnes âgées  
Assurer une présence afin que la personne âgée ne soit pas seule,  
pour une période de courte durée.

## ASSISTANCE TELEPHONIQUE

La commune de la Cerlangue peut servir de relais avec "Présence verte" de la Mutualité Sociale Agricole qui dispose d'un réseau 24h sur 24h.

Renseignements en Mairie de la Cerlangue.

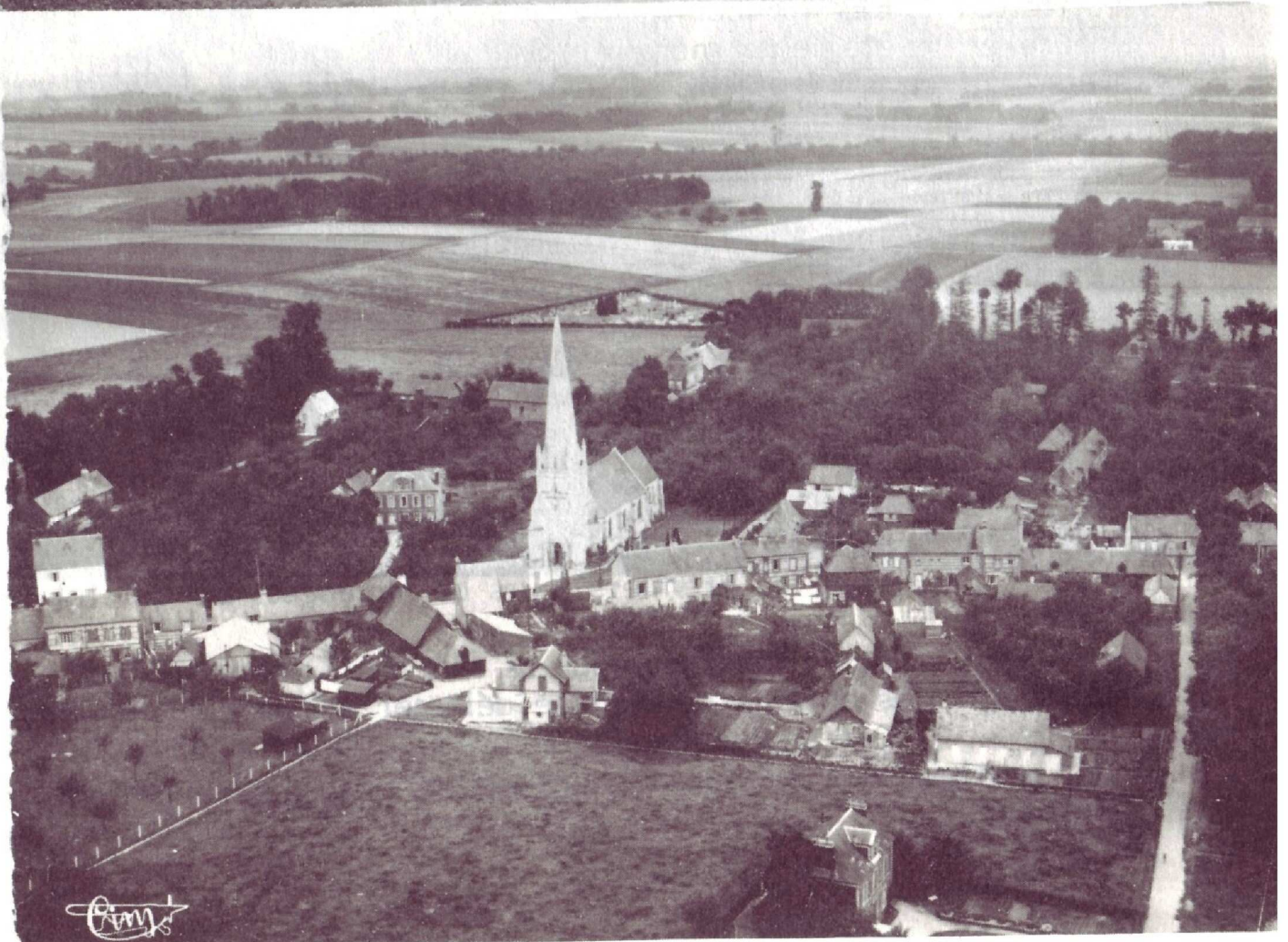
## PORT DE MEDICAMENTS ET LIEN MEDICAL

La commune de la Cerlangue peut assurer, en cas d'impossibilité des familles, le déplacement chez le pharmacien pour la recherche des

médicaments ou assurer, en cas de nécessité le transport en milieu médical pour consultation ou examen.



1989 : Accueil et départ de nos commerçants et artisans



# TRAVAUX ET PROJETS

Quelles ont été les réalisations de 1989 ?

- I) C'est début Mai que les travaux d'extension de l'école maternelle ont commencé, pour se terminer en Août.

Le groupe maternel comporte maintenant deux salles de classe, une salle d'évolution, une pièce de repos, un coin cuisine (tisanderie), des sanitaires et un bureau pour la directrice.

Cet agrandissement, qui avait été prévu lors de la première construction, a coûté:  $\approx 500\ 000$  FRs.

Les entreprises qui étaient sur le chantier, après avoir répondu à un appel d'offre, étaient les suivantes:

- Gros oeuvre : Mr LANGLOIS - St Eustache La Forêt
- Menuiserie - Charpente : Mr GILBERT - Villequier
- Couverture : Mr BROWANG - St Romain de Colbosc
- Plomberie - Sanitaire : Mr DURAND - St Romain de Colbosc
- Electricité : SFEE - Fécamp
- Peinture et revêtements muraux : SAP
- Revêtement de sol : CTMC - Le Havre

- II) C'est pendant le week-end du 24 Juin que la classe préfabriquée, qui était occupée par la classe maternelle, a été donnée au Comité des Fêtes de St Gilles de Crétot, lequel a procédé au démontage en laissant la place nette.

Auparavant, il a fallu déménager l'ensemble du matériel dans la pièce de la salle polyvalente où les cours ont pu se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Nous remercions les enseignantes de leur compréhension et de leur aide. Pourquoi ce remue-ménage? Et bien, le délai était très court pour construire le préau, il fallait pouvoir démarrer les travaux dès les premiers jours de vacances. Ce qui fut le cas.

Tout était prêt pour la rentrée. Désormais, par mauvais temps, les enfants peuvent se délasser à l'abri de la pluie.

Cet aménagement de préau a coûté :  $120\ 000$  FRs et y ont participé les mêmes entreprises que pour l'extension de la maternelle.



III) Le dossier de l'école groupe I doit se clôturer à l'été 1990 par la réalisation d'une salle informatique (prévue depuis deux ans) à l'entrée de la 2ème classe primaire.

Dans les projets de travaux communaux figurent: l'aménagement de l'actuel presbytère en Mairie et salle paroissiale et la rénovation des deux classes du groupe scolaire II.

Les travaux de la Mairie doivent commencer au printemps 90, le permis de construire est accordé. Les travaux pour l'école " des grands " sont à l'étude.



Mars 1989 : Election du Maire et des Adjointes

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- GENDARMERIE SAINT ROMAIN 35-20-50-13
- MAIRIE SAINT ROMAIN 35-20-50-04
- PERCEPTION SAINT ROMAIN 35-20-15-68
- P.T.T. SAINT ROMAIN 35-20-52-98
- P.T.T. LA CERLANGUE 35-21-61-14

### S.N.C.F.

- Gares : LE HAVRE 35-43-50-50
- ETAINHUS 35-20-90-13
- BREAUTE 35-31-70-11

### SECURITE SOCIALE

- LE HAVRE 35-22-23-00
- GRAVILLE 35-47-26-66

### LOISIRS

- PISCINE 35-20-12-84
- MAISON POUR TOUS SAINT ROMAIN 35-20-00-16

## RENSEIGNEMENTS UTILES

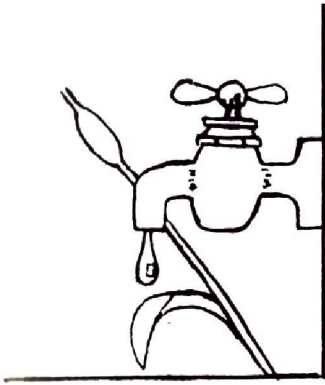
### SANTE

HOPITAL : Saint Romain	35-20-03-11
Le Havre	35-20-35-20
J. Monod	35-47-15-15
CLINIQUE: Petit Colmoulins	35-55-60-00
Les Ormeaux	35-21-14-14
François Ier	35-41-23-61
La Roseraie	35-46-11-47
Chirurgicale de Sainte Adresse	35-46-01-05
MEDECINS	
Docteurs CAHIERRE, GRIFFIN, TERRIEN	35-20-10-12
Docteur LABBE	35-20-04-31
Docteurs ACHTE, DERO, HAINAUX	35-20-85-20
INFIRMIERES	
Soeurs de la Compassion	35-20-16-76
Mesdames TREMOUREUX et BREDEL	35-20-06-15
Mesdames BOISSEL et PAILLETTE	35-20-12-88
KINESITHERAPEUTES	
Madame MENUT	35-20-53-60
Monsieur TACONET	35-20-05-97
AMBULANCES	
LAUNAY	35-20-51-18
VIGNEUX	35-20-54-02

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

1989 : Voeux de la municipalité et bilan avec les  
Elus du canton





COMITE INTERCOMMUNAL  
DE DEFENSE DES MARAIS  
ET DES SOURCES

Monsieur le Maire nous a demandé de participer à son bulletin municipal et après réflexion nous avons accepté. En effet, nous pensons que nous nous devons d'expliquer le but de notre action à tous nos amis cerlanguais.

Tout d'abord, il s'agit de réaffirmer avec force que notre comité est totalement a-politique et réunit des gens ayant des courants de pensée différents.

Ensuite, préciser que notre action ne vise pas le Maire et son conseil.

Notre but, le seul, est de faire échec à ce monstrueux projet de "poubelle" sur le territoire de notre commune. Ce dépôt verra à terme des terrils de 27 mètres de haut sur plus de 200 ha de marais. Qu'advient-il de ceux-ci dans 30 ans? Qui les surveillera? Seront-ils encore étanches?

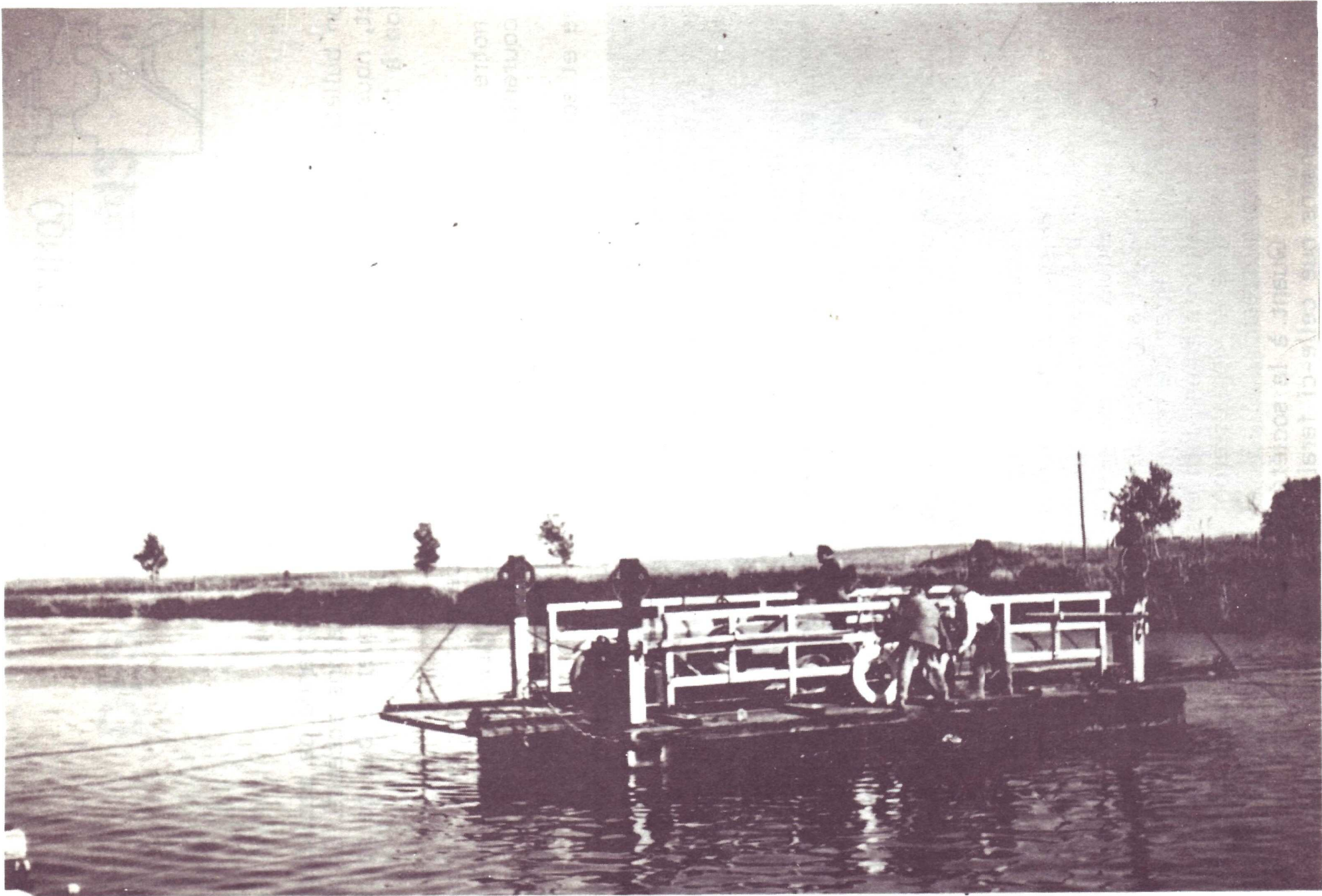
Et la nappe phréatique? Et les sources? Alors que l'eau est devenue d'année en année un problème crucial, des "apprentis sorciers" s'évertuent à gâcher nos réserves naturelles. Qui dit qu'un jour nous n'aurons pas besoin d'utiliser la source du Val des Fontaines?

Depuis de nombreuses années, ce problème des rejets provenant de cette entreprise a fait l'objet de multiples démarches tant de la part d'associations, de la Mairie du Havre, que d'autres collectivités.

Tout comme nous, ces associations et ces collectivités ne désirent pas voir sur nos marais en vallée de Seine, une accumulation de résidus industriels portant préjudice à la valeur des sites et comportant des risques pour les ressources naturelles.

Bien sûr, lors de la réunion prévue en janvier 90, des experts viendront tenter de nous convaincre que les dangers sont minimes, que cela est totalement inoffensif! Mais ces experts n'habitent pas notre commune et ne laisseront pas cette héritage à leurs enfants.... mais aux nôtres!

Quant à la société Thann et Mulhouse mise en cause, nous pensons que celle-ci ferait mieux d'investir dans la re-



cherche pour traiter ses déchets plutôt que de les exporter chez nous ou de les déverser dans l'estuaire.

D'ailleurs ces marais, que des générations antérieures ont arraché à la mer pour utiliser leurs richesses peuvent être à nouveau exploités sous d'autres formes (tourisme, protection de la faune et de la flore, coupure verte, etc...).

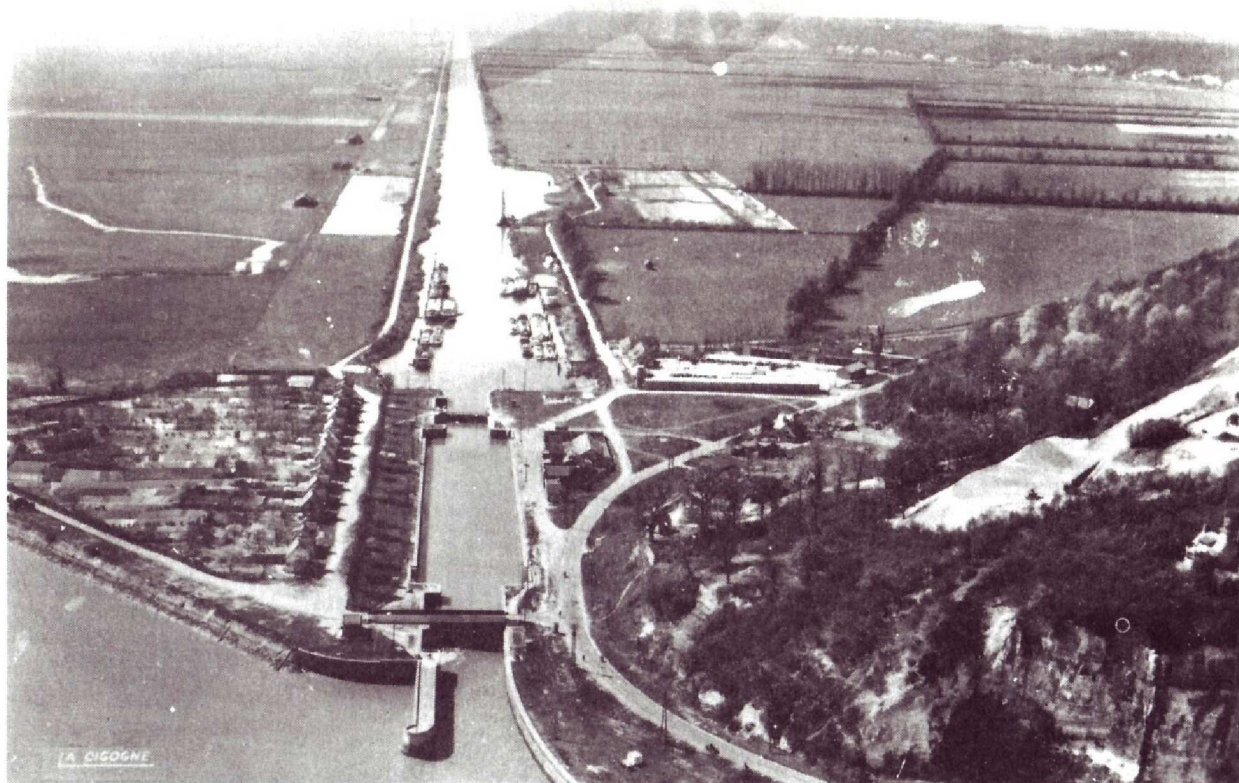
Rassurons également les gens préoccupés par l'emploi. En effet, certaines personnes pensent que si la sté Thann et Mulhouse ne réussit pas à faire ce dépôt, elle ne s'agrandira pas et licenciera.

Nous pensons que cet argument n'a pas lieu d'être, car il faut savoir qu'il n'y a que deux usines comme celle-ci en Europe. Compte-tenu des capitaux investis dans l'usine du Havre, cela n'est pas crédible. C'est la raison pour laquelle nous insistons pour que les industriels s'orientent vers une autre politique consistant à traiter les déchets à la base.

C'est pour tout cela que nous pensons que la décision grave d'accepter ce projet ou de le refuser appartient aux Cerlanguais mais aussi aux habitants des communes rattachées au Syndicat d'eau

Pour conclure, nous remercions les 500 signataires à ce jour de notre appel.

LE COMITE DE DEFENSE







# LA BOULE CERLANGUAISE

La Boule Cerlanguaise se porte bien. Ce ne sont pas ses 97 adhérents qui vous diront le contraire puisqu'ils ont participé selon leur gré, aux 38 concours qui étaient programmés pour la saison 89. 18 de ces concours se déroulaient à domicile, sur un terrain où nous commençons à nous sentir à l'étroit.

Le conseil municipal, auquel nous adressons nos remerciements pour sa compréhension, a fait procéder à l'agrandissement de l'aire de jeu, ce qui nous permet de recevoir pour la saison à venir 116 pétanqueux sur le terrain.

Les Cerlanguais et Cerlanguaises n'ont plus à hésiter pour venir grossir nos rangs.

Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller.

Nous tenons à féliciter tout particulièrement nos 23 féminines, qui pour la maîtrise du jeu se sont très bien classées, puisque la lère féminine termine à la 6ème place du classement général, toutes catégories confondues.

Pour la saison 89, le conseil d'administration était composé des membres suivants: A. LETHEUX, L. LEGOY, J.P.LEGOY, A. LECHEVALLIER, D. ROUSSEAU, P. BARIL, L. CAPETTE, J. GOSSE, R. VIGER,. Président d'honneur: R. QUERAUD



# LOISIR PEINTURE

Animation tous les lundis de :

13 h 30 à 16 h 30

20 h 30 à 22 h 30

Nous donnons la parole à deux adhérentes

## LE LUNDI DE L'ADHERENTE

- 13 H 00 L'adhérente et son mari prennent le café
- 13 H 15 L'adhérente, qui va faire 2kms, attirée par relations inspecte son matériel: rien, elle trouvera tout sur place
- 13 H 30 L'adhérente arrive à la salle polyvalente claire et ensoleillée: il y a toujours quelqu'un. Accueil chaleureux, échange d'impressions, de renseignements, mise en train. Ensuite, quelques heures de sympathie, de gaîté, de calme; L'adhérente ne sait pas dessiner, ne connaît rien à la peinture, mais elle a eu envie d'essayer. Elle a trouvé des conseils amicaux, des encouragements, des idées, une riche documentation et un matériel abondant. Par la suite, elle cherchera des objets, des meubles à décorer; mise en confiance, elle offrira des soies peintes qui lui feront honneur. Ni jugée, ni juge, libre de son choix et de son temps pour une demi-journée, l'adhérente dit chaque semaine:

VIVEMENT LUNDI !

Comment, venue d'ailleurs  
j'ai pu infiltrer le  
"Club LOISIRS-PEINTURES"  
pour mon plus grand plaisir

J'ai gardé ma demi-journée du lundi pour faire de la peinture sur bois; je peux aussi venir le soir. Je ne sais pas dessiner, ni peindre, ni bricoler, mais j'avais envie d'essayer quand même.

Renseignée par une amie, j'ai été accueillie chaleureusement, ne connaissant que très peu les participantes. J'ai trouvé un matériel abondant, une riche documentation; j'ai appris une technique de base grâce à des conseils amicaux; toutes mes questions reçoivent des réponses, des échanges se font sans cesse dans une ambiance gaie ou calme suivant l'heure.

Pas de jugements, des impressions. Pas d'obligations, un moment passé ensemble en toute liberté avec, au bout, le plaisir d'avoir réalisé ce que l'on a choisi (et un peu d'étonnement et un peu de fierté).

VIVEMENT LUNDI !

# FOOTBALL A LA CERLANGUE

## (Association Sportive La Cerlangue)

La saison 88 - 89 s'est achevée avec deux équipes au Club. L'équipe Sénior qui joue en 4ème série matin a terminé honorablement dans son championnat

L'équipe minime a disputé de nombreux matchs avec courage.

La nouvelle saison voit une seule équipe cerlangaise reprendre: l'équipe Sénior. Les Minimes cessent cette activité, faute d'effectif.

Cette équipe Sénior a vu sa composition modifiée à l'inter-saison. Elle se compose désormais comme suit:

ANFRYE LAVAL	Sylvain	HOFFECARD	Pascal
ALARD	Sylvain	JUNG	Richard
AMELINE	Jacques	LEGOY	Christophe
AMELINE	Francois	LEROY	Olivier
COTARD	Grégoire	LOISEL	Benôft
COTARD	Roger	PERROT	Laurent
CRAQUELIN	Gérard	PERROT	Yves
DEHAIS	Michel	QUEVAUVILLER	Patrick
FLEURY	Guillaume	ROSE	Joël
HOFFECARD	Cyril		

L'équipe est encadrée par Laurent PERROT et Michel DEHAIS.

### LE TERRAIN

La nouvelle saison verra l'équipe utiliser un terrain rénové. La Commune a fait appel à une entreprise pour corriger le relief.

Les installations sont prêtes pour accueillir tous les matchs retours, dès le 7 Janvier 1990. La pratique sera maintenant plus aisée avec de bons vestiaires et un terrain de jeu correct.

Le Club rappelle que de nouveaux joueurs ou dirigeants sont les bienvenus. Les personnes intéressées pour jouer, encadrer ou simplement regarder, sont invitées à se joindre à la joyeuse équipe du dimanche matin où règne une bonne ambiance.

Le Club tient à remercier la Commune pour son aide "sur le terrain" et le magasin "SHOPI" de Gonfreville l'Orcher qui a offert un jeu de maillots.

L'Association sportive souhaite à tous de bonnes fêtes et une bonne année 1990.

A BIENTOT!



# JUDO CLUB DE LA CERLANGUE

En 1970, au foyer des jeunes, un groupe de jeunes cerlanguais et leur président Monsieur Albert Desmidt décident de créer un club de judo.

N'ayant à leur disposition qu'un vieux local municipal situé derrière l'église, ils organisent kermesses et diverses manifestations afin de pouvoir acquérir un tatami (16 tapis de paille) et prennent contact avec un jeune professeur d'une vingtaine d'années Monsieur Serge Leprêtre.

Au fil des saisons, le nombre d'adhérents et la surface de tapis n'ont cessé d'augmenter. D'une vingtaine de licenciés, nous passons aujourd'hui à 124, la surface de combat de 32m<sup>2</sup> à 150m<sup>2</sup>.

A notre grand plaisir, nous accueillons de plus en plus de jeunes cerlanguais, dans une salle beaucoup plus confortable (chauffage, douches, sanitaires) et toujours impeccablement entretenue par Madame Jourdain.

Les cours sont assurés par un jeune professeur: Guillaume Selle, ceinture noire 4ème Dan, formé par Monsieur Serge Leprêtre, dont les conseils sont toujours d'une grande utilité pour obtenir de bons résultats.

## RESULTATS DE LA SAISON 1988 - 1989

### Les Championnats

- Benjamins: Championnat du district havrais
  - Alban COURCHE: 5ème, Xavier LENORMAND: 3ème
- Coupe du district havrais
  - Tony BOUDIN: 7ème, Alban COURCHE et Xavier LENORMAND: 2èmes
- Benjamins: Challenge départemental
  - Malaurie SAVALLE: 3ème
- Cadets: Championnat district havrais
  - Pascal TURQUETILLE: 2ème, Gabriel GUIGUE: 2ème, Rodolphe GIMINEZ: 5ème
- Championnat départemental
  - Gabriel GUIGUE: 5ème
- Ceintures de couleur
  - Gabriel GUIGUE: 5ème, Christophe COURCHE: 7ème
- Espoirs féminins: Championnat départemental
  - Isabelle LECONTE: 5ème, Catherine TURQUETILLE: 1ère
- Championnat ligue de Normandie
  - Isabelle LECONTE: 5ème, Catherine TURQUETILLE: 1ère
- Championnat inter-régional Normandie-Bretagne et pays de Loire
  - Catherine TURQUETILLE: 2ème, qualifiée pour le championnat de France à Gennevilliers où elle passera un tour
- Séniors féminins: Championnat départemental
  - Isabelle LECONTE: 5ème, Catherine TURQUETILLE: 2ème
- Séniors masculins: Ceintures de couleur - Départemental - Marron
  - Philippe LENORMAND: 5ème

### PASSAGES DE GRADES DES CEINTURES NOIRES

- Ceinture noire 1er Dan: - Nicolas SELLE, Samuel LEMESNAGER, David AUBOURG
- Partie technique Kata : - Christophe COURCHE, Gabriel DAVID, Gabriel GUIGUE, Céline LEMASLE, Annie LENORMAND, Gabrielle PINEL, Pascal TURQUETILLE, Jérôme OGER



- Ceinture noire 2ème Dan: - Franck LEMASLE, Hervé VASSE
- Ceinture noire 4ème Dan: - Guillaume SELLE

Pour la saison 1989-1990, les judokas porteront sur leurs survêtements, un écusson à l'effigie du club, financé en partie par la municipalité, pour représenter les couleurs de La Cerlangue dans les manifestations officielles.

Nous vous rappelons les horaires:

- le mercredi de 17heures à 20heures
- le dimanche de 9heures à 12heures

Nous souhaitons à tous les judokas du club et à leur famille, ainsi qu'à tous les Cerlanguais une BONNE ANNEE.

CONCLUSION: " Le judo, un sport qu'il est beau!

Le judo, le sport qu'il vous faut! "

LE PRESIDENT

HERVE VASSE



# LE CLUB DES AINES

Le Club des Aînés, comme les années précédentes a pu offrir en 1989 à ses adhérents des loisirs de plus en plus nombreux; ceci en fonction des recettes renforcées par l'organisation de concours ouverts à tous et cela grâce au dévouement de certains dirigeants.

La composition du bureau n'a pas changé. Ce n'est qu'au début de 1991 qu'elle sera renouvelée, conformément au règlement de nos statuts.

Le nombre de nos adhérents reste stable: 110 Aînés avaient cette année renouvelé leur adhésion et leur confiance aux dirigeants actuels.

A cette occasion, nous rappelons aux retraités que nous prenons au sein du club, les personnes à partir de 58 ans. Les pré-retraités prenant 58 ans en 1990 peuvent se faire inscrire avant le 1er avril 90, chez le Président: Mr BEAUVAIS, le Vice-Président: Mr DENEUVE ou chez le secrétaire : Mr BILLAUX

A notre grand regret, nous avons eu à déplorer le départ de trois de nos membres: Mrs GODEFROY, R. DEBRAY, RUBY.

En plus de nos activités courantes, il faut rappeler la journée offerte par la Commune, dont l'excursion qui s'en suivit fut d'un grand intérêt pour tous les participants.

La visite du château de Bizy à Giverny, le musée Claude Monet à Vernon et le repas sous le signe du bicentenaire de la Révolution fut de bon goût et fort apprécié de nos Aînés. Que les auteurs de cette initiative en soient félicités et remercions une nou-

velle fois le Conseil Municipal.

A la demande de bon nombre de nos adhérents, nous avons organisé une sortie à Thoiry, visitant son parc animalier et son château où un repas nous a été servi, ceci pour un prix relativement raisonnable, à la charge des participants.

Comme l'an dernier, nous avons pu offrir un repas à tous les Aînés intéressés. 83 convives s'étaient réunis pour passer cette journée sous le signe de l'amitié. Un filet garni, pour marquer les Rois, si modeste soit-il, est toujours très apprécié de nos membres.

Espérons pouvoir poursuivre, pendant l'année 90, nos activités en bonne harmonie entre tous.

Le Secrétaire

Le Président



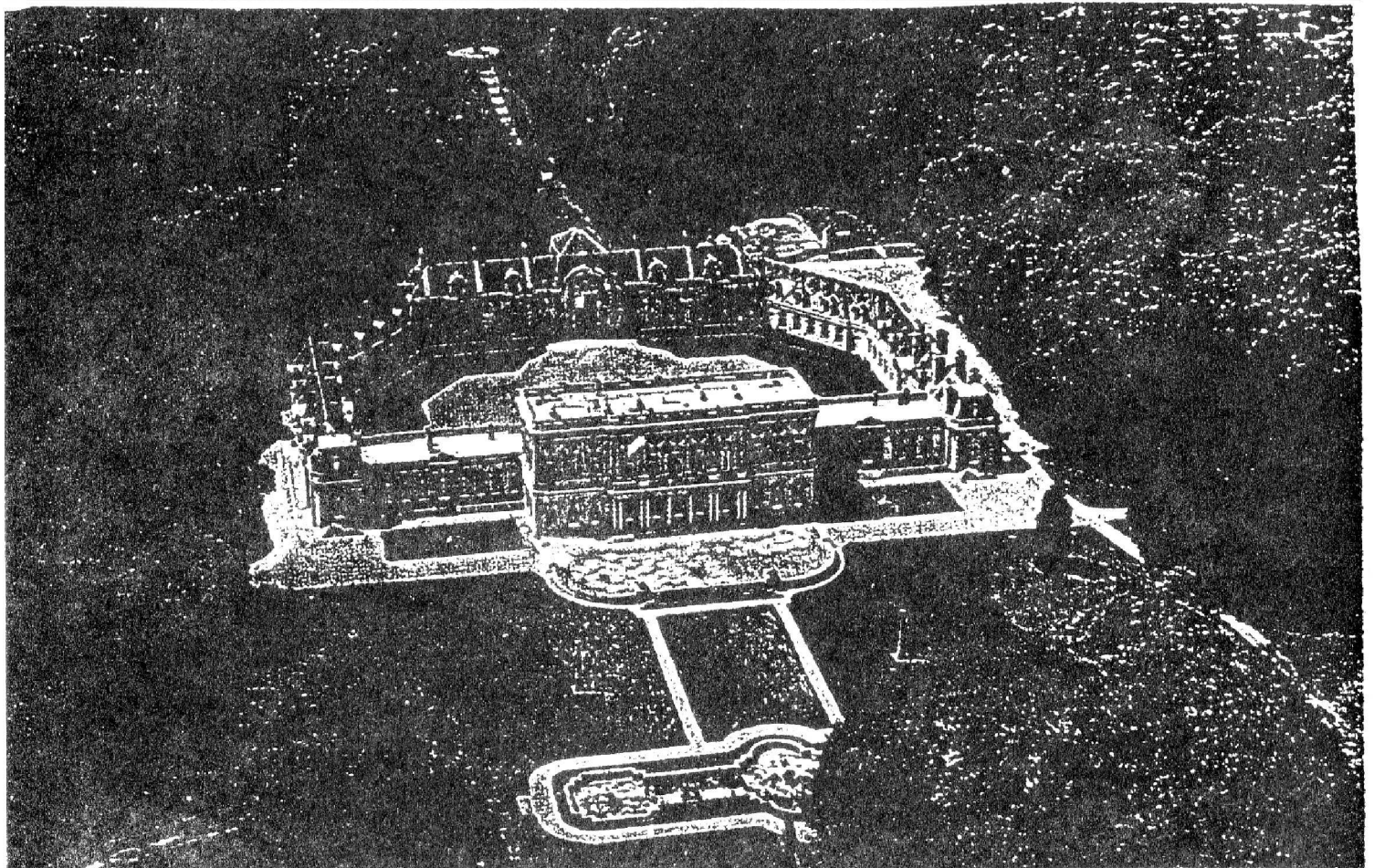
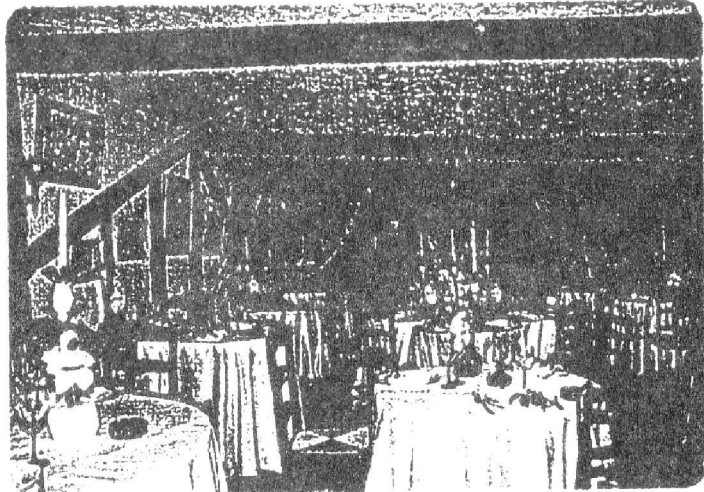
# REVUE DE PRESSE

## La Cerlangue

### Traditionnel voyage annuel

Jeudi 29 juin, à 8 heures, ils étaient, en effet, les invités de la municipalité pour participer au traditionnel voyage annuel organisé par celle-ci.

L'itinéraire touristique les conduisit donc par la vallée de la Seine, à Pont-de-l'Arche pour le petit déjeuner, à Vernon pour la visite du château de Vigny, avant de rejoindre Giverny pour le copieux repas du midi à l'auberge du Vieux Moulin, suivi de la visite du musée Claude-Monet, peintre impressionniste (1840-1926) et de son jardin floral.



# AMICALE DES ANCIENS ELEVES

Au cours de l'année 1989, l'Amicale a permis à quelques amicalistes d'assister, le 18 février, à Paris, au spectacle de Robert Hossein : " La liberté ou la mort ". ( spectacle qui a été particulièrement apprécié.

Huit jours plus tard, un nombre conséquent d'auditeurs a pu écouter le concert donné à l'église de la Cerlangue par l'Ecole de musique du SIVOM.

Le 15 avril 1989, l'Amicale a eu la satisfaction de " remplir " la salle polyvalente pour la soirée cabaret animée par " les jumeaux fantaisistes " les frères OLIVRY.

Pour cette année 1990, l'Amicale lance une activité couture; mesdames ( et messieurs, pourquoi pas ? ) vous êtes cordialement invitées.

Après le succès de la soirée TRIVIAL PURSUIT du mois de Novembre 89, l'Amicale organisera le 3 Février 90 une soirée identique.

L'Amicale propose à toutes les Anciennes et à tous les Anciens Elèves des Ecoles de se retrouver autour d'une table, le dimanche 22 Avril 1990.

Enfin n'oubliez pas la promenade de Juin 90 !

# LA GYMNASTIQUE FEMININE

Nous invitons les personnes intéressées à nous rejoindre à cette gymnastique d'entretien qui se déroule :

- le Mardi de 14 H 15 à 15 H 15
- le mercredi de 20 H 00 à 21 H 00

Animatrice : Madame LEDRU  
Responsable : Madame BOUDIN

Le nombre d'adhérentes est actuellement de 40 à 50 , dont la moitié cerlanguaise. Les âges se situent entre 20 et 75 ans. L'ambiance y est toujours sympathique.

Une galette des rois était offerte par le foyer des jeunes.

Nous avons terminé l'année, par un voyage qui nous a permis de remonter la Rance en bateau. Nous sommes revenus par Saint Malo sous un temps magnifique.



# LE CLUB DE DANSE CERLANGUAIS

Le fait marquant de la saison 88 - 89 au Club de Danse a été l'arrivée de Véronique en tant que professeur et, avec elle, un nouveau style : le modern'jazz.

Nous avons eu raison de lui faire confiance puisque de 40 - 45 adhérents en 1989, nous sommes passés à 67 inscriptions pour la nouvelle saison 89 - 90 qui vient de commencer. Il faut croire que le spectacle de Juin 89 a beaucoup plu, aussi bien pour la qualité des ballets proposés que pour la beauté des costumes, sans oublier les dons du prestidigitateur Michel RATS qui assura la première partie et dont les tours enchantèrent toute la salle.

Félicitations donc à Véronique et à ses élèves qui ont fait un travail remarquable tout au long de l'année, assurant le succès de cette manifestation.

Nous invitons tous les Cerlanguais et Cerlanguaises à venir assister au spectacle de Juin 1990 (probablement le dernier samedi de Juin) ; vous ne le regretterez pas. Pour une somme modique, ( l'année passée, l'entrée était de 10 F et gratuite pour les moins de 12 ans ), vous êtes assurés de passer une très agréable soirée.

Les cours ont repris début Octobre et, étant donné le nombre important d'inscriptions, 6 cours ont été créés, un de ceux-ci étant réservé à la danse classique.

- le Jeudi de 17 H à 18 H : cours petites 5/7 ans
- le Jeudi de 18 H à 19 H : cours moyennes 8/10 ans
- le Jeudi de 19 H à 20 H : cours adultes
- le Vendredi de 17 H à 18 H : cours classique
- le Vendredi de 18 H à 19 H : cours juniors 11/14 ans
- le Vendredi de 19 H à 20 H : cours adolescentes

Nous ne pouvons plus accepter d'inscription nouvelle pour l'année en cours, étant donné que les répétitions pour le spectacle ont déjà commencé. Par contre, nous serons heureuses d'accueillir au sein du Club, en Septembre 1990, pour la prochaine saison, tous ceux et celles qui sont intéressés par la danse.

La danse, ce n'est pas uniquement une activité pour les filles ; nous aimerions compter aussi, quelques adhérents " garçons ". Nous vous attendons...

Pour terminer, nous signalons que nous avons supprimé cette année la différence commune/hors commune et que les cotisations sont de 120 F par trimestre pour tout le monde, que vous habitiez la Cerlangue ou non, avec un tarif dégressif pour 2, 3 ou 4 personnes de la même famille. La carte de membre annuelle est de 20 F.

Bonne Année à toutes et à tous !

Le Bureau : Christiane FONTAINE  
Martine TETREL





# LE CLUB DE TENNIS CERLANGUAIS

C'est le 7 octobre 1989 que s'est déroulée l'Assemblée Générale du Club de Tennis. Cela fait 6 ans que le Club a été créé et le bilan est toujours satisfaisant. En effet, 1989 a vu 93 adhérents au sein du Club de 7 à 70 ans.

Les activités ont été très nombreuses.

L'école de tennis accueillant une douzaine de jeunes enfants a un grand succès dans le Club. L'éducatrice, Marylène RIHAL apprenant aux enfants la technique de base du tennis, avec des récompenses en fin d'année.

Des stages ont également eu lieu au cours de l'année, pour les adolescents et les adultes. Ceux-ci ont été fort appréciés par de nombreux joueurs.

Enfin, les tournois ont une place très importante dans l'activité du Club:

- Tournoi des fervants
- Tournoi simple hommes
- Tournoi simple femmes
- Tournoi enfants
- Tournoi contre Fontaine La Mallet
- Tournoi contre Tancarville

Notre souhait serait que plus de personnes participent à ces tournois qui sont plus amicaux que compétitifs.

L'année 89 s'est terminée par un weekend sportif au château des Hellandes courant Novembre, avec un tournoi non-stop avec le Club de Fontaine La Mallet et le Val Soleil. Un buffet campagnard dansant était également au programme.

C'est donc dans la bonne humeur que s'est terminée la saison.

## Composition du Conseil d'Administration

- Claude WATERLOT : Président

- Daniel BERNIER : Vice-Président
- Véronique GENTIL : Secrétaire
- Marylène RIHAL : Secrétaire-Adjointe
- Daniel LEMESNAGER: Trésorier
- Yves PERROT : Trésorier-Adjoint

Autres membres: Josette MARTIN, Laurent PERROT, Michel DEHAIS, Jacques AMELINE.

### OBJECTIFS POUR 90

- Poursuivre les tournois dans la même entente
- Augmenter les activités pour les jeunes qui sortent de l'école de tennis.
- Aller à Bercy pour l'Open de Paris 90
- Renouveler les stages d'initiation et de perfectionnement

Nous souhaitons que d'autres personnes intéressées par le Tennis se joignent à nous, quelque soit le niveau.

Bonne Année à Tous!



LENOIR J.L.

Boulangerie - Pâtisserie

LA CERLANGUE Tel : 35-20-68-77

PARIS C.

Boucherie - Charcuterie

Viande de 1er choix

LA CERLANGUE Tel : 35-20-50-55

RIHAL J.

Transports

LA CERLANGUE Tel : 35-20-15-51

ROSE J.

Machines agricoles : Vente et réparation

Motoculture : Tondeuses, tronçonneuses

Ferronnerie : Décorations, fenêtres et cheminées

Serrurerie : Portail, balcon etc...

LA CERLANGUE Tel : 35-20-50-57

ROUSSEL -C.

Charcuterie - Alimentation

Produits maison - Fruits et légumes

LA CERLANGUE Tel : 35-20-55-96



EQUIPE DE REDACTION POUR CE BULLETIN :

- Nadine COTE
- Daniel LEMESNAGER
- Mireille L'HERYENAT
- Didier MARTIN
- Pierre VIEVARD
- Les Responsables des Associations

TIRAGE A 420 EXEMPLAIRES

Responsable de la publication : Didier MARTIN

Photos : Courrier Cauchois - Associations

Cartes postales prêtées par Madame Ginette BAILLEUL